



## Les entreprises corses s'engagent pour l'environnement

La Transition énergétique est en marche dans nos entreprises insulaires. L'ADEME et l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC) se sont associés afin de promouvoir les démarches environnementales auprès des entreprises locales, en leur montrant que des bénéfices économiques sont à la clé. Et pour cela, quoi de plus convaincant que le témoignage d'entreprises corses ayant déjà emprunté le chemin ? Ce sont donc treize entreprises qui ont été accompagnées en 2015 et 2016 afin d'établir le bilan économique de leurs actions environnementales. Ces entreprises ont témoigné jeudi soir au restaurant d'entreprise Le Saint Ex à Borgo face à un public d'entrepreneurs prêts à leur emboîter le pas.

### La genèse de l'opération : l'appel à projet

Après son appel à candidatures, L'ADEME a sélectionné des entreprises qui avaient déjà entrepris des démarches environnementales variées : maîtrise des consommations d'eau, d'énergie, réduction, tri et valorisation des déchets, utilisation d'énergies renouvelables, innovation sur les produits et les procédés... Le cabinet Gingko 21, spécialiste du conseil en éco-innovation, et qui intervient régulièrement en Corse, a ensuite évalué la pertinence environnementale de ces mesures proposées par les entreprises, puis en a effectué un diagnostic économique. Hélène Teulon, gérante de Gingko 21, est confiante « *Rien de tel que l'exemple des pairs pour inciter les entreprises à adopter de bonnes pratiques : je ne doute pas que les exemples présentés par ces 13 entreprises témoins seront dès demain sources de nouvelles économies pour d'autres entreprises et de nouvelles externalités bénéfiques pour la communauté* ».

### Des entreprises motivées

Chaque entreprise a fait des investissements de nature différentes selon son secteur d'activité « *afin de contribuer au mieux être de la planète tout en dégagant un profit dans les actions qu'elle développe* » résume Camille Fabre, directeur régional de l'ADEME. Il cite notamment les efforts réalisés par PCM PME du secteur aéronautique basée dans le bassin ajaccien, qui, avec un investissement initial de 10 000 € pour le tri des déchets, a réussi à dégager une économie annuelle du même montant.



Angélique Debernard, sage-femme et présidente du comité Développement Durable de l'hôpital de Bastia, a présenté les économies réalisées grâce à l'installation de chauffe-eaux solaires et la substitution des ampoules incandescentes par des LED. Le public a apprécié au passage l'excellente durée de vie des chauffe-eaux, installés au début des années 80 et toujours en service !

Anne-Marie Crévieux, qui représente Marie-Josée Sicurani, propriétaire de l'hôtel Monte d'Oro à Vizzavone, a enthousiasmé le public qui a salué son intervention par une salve d'applaudissements : réduction du gaspillage alimentaire, réutilisation des huiles de friture dans des lampes à huile très esthétiques, mise en place d'un poulailler pour éviter la collecte de bio-déchets, avec une innovation à la prochaine saison, la consigne des pots de confiture vendus aux clients.

Guylène Berlin-Cochemé, de l'hôtel Ostella, à Bastia, a complété ce témoignage sur les pistes d'action offertes aux hôtels en expliquant notamment comment réduire de façon très sensible la consommation d'eau avec des réducteurs de débit sur les douches et les toilettes. L'hôtel Ostella est entré en 2016 dans la démarche Rispettu, animée en Corse par l'UMIH, et dont Dr Dominique Vaschalde, consultant, a précisé l'objectif : « il s'agit de faire émerger une image de marque de l'hôtellerie Corse, à la fois responsable et identitaire ».

Gérard Medori, responsable du site Chimirec Corsica à Penta-di-Casinca, a expliqué comment la récupération d'eau de pluie dans les hydrocureurs et les systèmes d'incendie permet de gagner en performance tout en réduisant le temps de remplissage. Il a également évoqué les économies réalisées grâce à l'utilisation du logiciel Geonaut qui permet de suivre les parcours des poids-lourds et optimiser les trajets. Le nombre de kilomètres parcourus en 2016 a sensiblement diminué, et pourtant, la quantité de déchets transportés a pour sa part augmenté !

Emmanuelle Hebmann et Marie Claire Gaddoni du village camping, résidence et spa Riva Bella près d'Aleria ont présenté les diverses actions mises en place sur le domaine : le tri sélectif des déchets qui permet de réaliser d'importantes économies et de valoriser des matières, les chauffe-eaux solaires et la géothermie utilisés pour exploiter les énergies renouvelables, les lamas qui remplacent les machines pour tondre et débroussailler, et l'application Cool'n Camp qui permet de tenir les vacanciers informés en temps réel des activités sans avoir à imprimer des affiches et flyers... Une réelle dynamique où l'écologie rime avec économie !



## **Des bénéfices économiques mais pas seulement**

Un diagnostic a donc été mené pour chacune des entreprises dans l'objectif de quantifier les bénéfices économiques induits. Bien que leur activité n'ait pour la plupart aucun lien direct avec l'environnement, les gains générés constatés sont à la fois économiques et environnementaux (économie d'énergie et de matière, réduction des émissions de Gaz à effet de Serre, mise en place du recyclage, réduction des déchets dangereux). Aux bénéfices s'ajoutent la fidélisation des clients, une amélioration des relations avec les collectivités locales, une motivation des équipes qui se traduit par exemple chez Macotab par un challenge interne à l'entreprise, ou chez I Maestri, par une moindre pénibilité pour les collaborateurs.

Pierre-Olivier Filippi, ingénieur à l'ADEME, témoigne de l'image valorisante qui en résulte et de l'envie que cela suscite chez les entreprises « spectatrices » : *« Les treize entreprises témoins souhaitent communiquer pour démontrer que des mesures environnementales engendrent un véritable profit, cela augmente la compétitivité de l'entreprise qui gagne aussi en notoriété. Elles veulent ce soir le montrer aux autres entreprises présentes pour les inciter à faire de même, c'est le principe même du témoignage. On observe un « effet d'émulation » qui peut faire un grand chemin en Corse »*.

Ces entreprises vont pouvoir postuler, un nouvel appel à candidatures est lancé dès le 24 mars, avec deux échéances, les 15 juin et 15 octobre prochains (plus d'informations : <http://www.corse.ademe.fr>)